

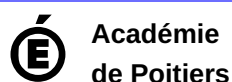


ADHERER AU FSE : c'est encore possible

publié le 08/12/2014

Il ne reste plus que quelques semaines, avant le 31 décembre, pour adhérer au Foyer Socio-Educatif du collège. Vous pouvez adhérer en établissant un chèque de 10 euros à l'ordre suivant : FSE du collège Pierre Mendès France.

Vous le déposerez ensuite au bureau de la vie scolaire.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.